

Marie Farge
Directrice de Recherche au CNRS

Olivier Talagrand
Directeur de Recherche Émérite au CNRS

Laboratoire de Météorologie Dynamique,
Ecole Normale Supérieure, Paris

au *Monde*

Madame, Monsieur,

Nous avons lu avec intérêt l'article intitulé *Savoirs. Un bien public convoité*, publié dans le supplément *Science&Techno* du *Monde* daté du 2 mars dernier. Il fait suite à l'excellent blog d'Anna Benjamin publié par *Le Monde* le 25 Avril 2012 et complété le 16 Juillet 2012, sous le titre *Harvard rejoint les universitaires pour un boycott des éditeurs*. Cet article présente une situation qui alarme nombre de chercheurs : l'augmentation constante des prix exigés par les grands éditeurs scientifiques pour la publication ou la consultation (ou les deux à la fois) d'articles issus de travaux effectués avec l'argent public. Les chercheurs dénoncent particulièrement le fait que cette augmentation se produit alors que le coût intrinsèque de l'édition scientifique a fortement décru. Cette dernière consistait il n'y a encore pas si longtemps dans la mise en œuvre typographique, l'impression et la diffusion de revues papier. Elle se réduit à l'ère informatique, et pour un coût bien moindre, à la manipulation et la mise en ligne de fichiers électroniques. Aujourd'hui, les chercheurs assurent eux-mêmes la typographie à l'aide de logiciels idoines et impriment les articles à partir des fichiers qu'ils téléchargent.

Malheureusement l'article du *Monde* est largement fondé sur une ambiguïté de vocabulaire qui lui fait perdre beaucoup de sa signification. Le même mot 'éditeur' y est utilisé pour désigner deux rôles fondamentalement différents. D'une part, les éditeurs au sens français du mot (en anglais on dit 'publishers'), c'est-à-dire les maisons d'édition qui assurent la mise en forme finale et (maintenant) la mise en ligne des articles scientifiques. D'autre part, ceux que l'on appelle en anglais les 'editors', c'est-à-dire les membres du comité de rédaction de la revue, et que nous appellerons les rédacteurs. Les éditeurs sont, soit des entreprises commerciales (les principales étant Elsevier-Reed, Wiley-Blackwell et Springer), soit des sociétés

savantes, par exemple l'American Physical Society (APS) ou l'European Geosciences Union (EGU). Les rédacteurs, au contraire des personnes employées par la maison d'édition, sont des chercheurs, dont la réputation internationale est reconnue dans le domaine scientifique de la revue pour laquelle ils travaillent. Bénévoles la plupart du temps, ils évaluent (normalement avec l'expertise de relecteurs, qui sont eux aussi des pairs travaillant à titre bénévole) les articles soumis à la revue. Après modifications éventuelles, destinées à compléter, corriger ou clarifier les articles, ils prennent une décision d'acceptation ou de refus des articles. Il faut donc corriger la phrase du *Monde* expliquant cela : *c'est l'éditeur* devient *c'est la comité de rédaction qui prend la décision de publier ou pas, y compris si un pair n'est pas d'accord*. Une fois un article accepté sur le plan scientifique, le comité de rédaction en informe l'éditeur qui demande alors aux auteurs de lui transférer leurs droits d'auteur pour cet article. Si l'éditeur a bien reçu le formulaire de transfert des droits d'auteur dûment signé il met l'article sous forme finale, puis en ligne sur le site informatique de la revue.

La confusion entre éditeurs et 'editors' atteint son maximum dans la phrase *Les éditeurs justifient, eux, les augmentations de tarif par le travail important qu'ils fournissent dans le travail de sélection et de validation des articles, dont le nombre augmente de 3% à 4% par an*. Les éditeurs justifient ici leurs tarifs par une fonction essentielle qui est en fait assurée par les 'editors', c'est-à-dire les rédacteurs participant au comité éditorial de la revue qui sont des chercheurs travaillant le plus souvent à titre bénévole (cette tâche est prise sur leur temps de travail et rétribuée par leur employeur, habituellement une université ou une agence publique de recherche, comme en France le CNRS). Il faut insister sur le fait que la tâche des membres du comité de rédaction et des relecteurs est essentielle et difficile. Elle demande que ceux qui l'assurent possèdent une compétence scientifique hautement spécialisée (afin de détecter les erreurs éventuelles) et de niveau international (pour pouvoir juger l'originalité du contenu de l'article). Ils doivent pour ce faire lire attentivement l'article et rédiger les rapports qui sont envoyés aux auteurs, sachant qu'en général un article est relu plusieurs fois ce qui donne lieu à plusieurs rapports de la part de chacun des relecteurs (afin de vérifier que les modifications demandées ont bien été prises en compte de façon correcte par les auteurs).

La confusion entre éditeur et rédacteurs tient peut-être, au moins en partie, au fait que les chercheurs interrogés par les auteurs de l'article du *Monde* travaillent en biologie et en médecine. En effet, ces disciplines ont choisi de privilégier la publication dans des revues interdisciplinaires telles que *Nature* et *Science*. La revue *Nature* emploie ses propres rédacteurs qui contrairement aux rédacteurs des revues disciplinaires ne sont pas des chercheurs en activité. Leur rôle n'est plus de lire et

d'évaluer le contenu de tous les articles soumis, mais de sélectionner ceux susceptibles de faire un 'buzz' (parce que le sujet traité est à la mode, qu'il fait l'objet d'une controverse ou que ses auteurs prétendent révolutionner leur domaine). C'est la raison pour laquelle *Nature* demande une lettre de motivation aux auteurs et rejette neuf sur dix des articles qui lui sont soumis, probablement en se basant que sur cette lettre comme l'explique l'article du *Monde*. Seuls les quelques articles ainsi sélectionnés sont envoyés à des chercheurs pour relecture, mais nous doutons fort que les rédacteurs de *Nature* n'aient une connaissance suffisante de chaque discipline qui leur permette de choisir les relecteurs les plus qualifiés (pour preuve les différents cas de résultats erronés ou truqués publiés par *Nature*). Il nous semble urgent de distinguer la grande majorité des 28 000 revues scientifiques disciplinaires des quelques dizaines de revues interdisciplinaires car elles diffèrent tant par leur pratique éditoriale que par leur facteur d'impact, à savoir le nombre de fois où les articles publiés par une revue donnée sont cités. En effet, une revue interdisciplinaire s'adresse *a priori* à tous les chercheurs, ce qui lui donne automatiquement un facteur d'impact plus élevé qu'une revue disciplinaire qui ne concerne que les chercheurs travaillant dans une discipline, voire une sous-discipline vu la variété des revues actuelles. Malheureusement on tend de plus en plus souvent aujourd'hui à évaluer l'activité de recherche en se basant sur le nombre d'articles publiés par les chercheurs, leur taux de citation et les facteurs d'impact des revues. Cette exacerbation de l'évaluation en termes quantitatifs a la faveur de la plupart des éditeurs, car elle pousse les chercheurs à publier plus, mais elle entraîne certains d'entre eux vers des pratiques abusives. Citons à titre d'exemple le cas de plusieurs revues publiées par Elsevier qui pour augmenter son facteur d'impact demande aux auteurs de citer plusieurs articles parus lors des deux dernières années dans cette même revue (son rédacteur en chef a indiqué que c'était là une exigence, non du comité de rédaction, mais de l'éditeur).

Pour des raisons de rentabilité commerciale abusive de la part des grands éditeurs dominant le marché, l'édition scientifique a maintenant atteint un état où elle est de fait devenue un obstacle à sa raison d'être, à savoir la diffusion de la production scientifique de qualité. Le but des différentes actions menées depuis un an par de nombreux chercheurs à travers le monde (en particulier le mouvement *the cost of knowledge* où plus de 13 000 chercheurs de toutes disciplines boycottent l'éditeur *Elsevier*) est de mettre fin à cette situation absurde. Les chercheurs, qui ont un besoin vital de publier et de pouvoir accéder facilement à tous les articles scientifiques, souhaitent tirer avantage des nouvelles technologies de la communication et de l'information en développant de nouveaux modèles mieux adaptés à l'évaluation et à la diffusion des résultats de la recherche.